SPORTCOLL Documentation

LE CAHIER DES EXPERTS

CAHIER DES EXPERTS #52

NUMERO SPECIAL : DEVENIR CENTRE DE PRÉPARATION AUX JEUX OLYMPIQUES

11.07.2019

EDITO

Se donner toutes les chances de devenir « Centre de Préparation aux Jeux ».

BRUNO LAPEYRONIE
Directeur *SportColl*
Maître de conférences associé
Université de Montpellier

> *En unissant nos forces, SportColl est l'outil indispensable pour se donner toutes les chances de convaincre, construire et réussir son projet sportif local olympique.*

Le lancement du label « Terre de Jeux » au printemps était la première formalité, nécessaire aux collectivités territoriales, pour s'engager dans une dynamique pré-olympique. Réunissant tous les acteurs associatifs et locaux, les collectivités peuvent débuter à présent une seconde phase ; celle de devenir « Centre de Préparation aux Jeux ».
Le cahier des charges du 05 juin 2019 (téléchargeable : https://www.sportcoll.com/assets/uploads/pdf/etudes_rapports/CPJ.pdf) définit les prérequis permettant d'être identifié par Paris 2024 et d'être connu et reconnu par toutes les délégations olympiques.
La démarche est désormais officielle et le compte à rebours a commencé : les collectivités ont quelques mois (jusqu'à octobre) pour remplir le dossier en ligne en fonction des impératifs listés, et certainement avant une visite de conformité permettant de valider une liste opérationnelle pour le printemps 2020.

Se conformer aux exigences olympiques du cahier des charges « CPJ » est un premier exercice sur lequel l'agence SportColl propose d'accompagner les collectivités territoriales sur l'identification et la réalisation de :

- la localisation et les caractéristiques des équipements sportifs ;
- les caractéristiques d'hébergement et de restauration ;
- la sécurité ;
- les services linguistiques ;
- les services médicaux ;
- et l'accessibilité.

Mais au-delà de cette formalité administrative, SportColl rebondit sur le label « Terre de Jeux » et propose aux collectivités de bénéficier des liens entres fédérations, partenaires et fabricants tout en capitalisant le savoir-faire et les réalisations de notre agence (congrès, formations, événements, études etc.). Dans le cadre de leurs politiques sportives territoriales, SportColl décline les labels olympiques et conseille les élus et directions des sports dans les phases pré et post-olympiques : promouvoir le territoire, accompagner le développement des associations sportives locales, optimiser sur son territoire le nouveau cadre de gouvernance sportive, expérimenter des pistes de développement économique, réfléchir collectivement et optimiser les impacts des Jeux Olympiques qu'ils soient sportifs, touristiques, ou sociaux.

S'appuyer sur l'expertise reconnue de TVSportEvents et de SportColl, c'est à la fois bénéficier de l'expérience d'événements sportifs, du rayonnement médiatique de nos actions, et de la force du réseau de partenaires entre les fédérations, le mouvement olympique, les collectivités territoriales et leurs associations (ANDIISS, ANDES, AMF, France Urbaine), universités ou les associations et entreprises associés (FNOMS, Union Sport & Cycle, fabricants et prestataires).

En unissant nos forces, SportColl est l'outil indispensable pour se donner toutes les chances de convaincre, construire et réussir son projet sportif local olympique.

SPORTCOLL Conseil

SOMMAIRE

1.
L'intérêt de candidater

2.
Quels sont les objectifs pour une collectivité ?

3.
Comment SportColl peut vous accompagner ?

1.

L’intérêt de candidater

Toutes les collectivités, peu importe leur taille ou leurs moyens, pourront profiter de cette dynamique nationale des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Les collectivités sélectionnées seront éligibles sur la base d’engagementsconcrets.

Pour devenir Centre de Préparation aux Jeux, la collectivité, une fois labellisée « Terre de Jeux » devra se conformer au cahier des charges lié aux caractéristiques locales et aux possibilités de développement.

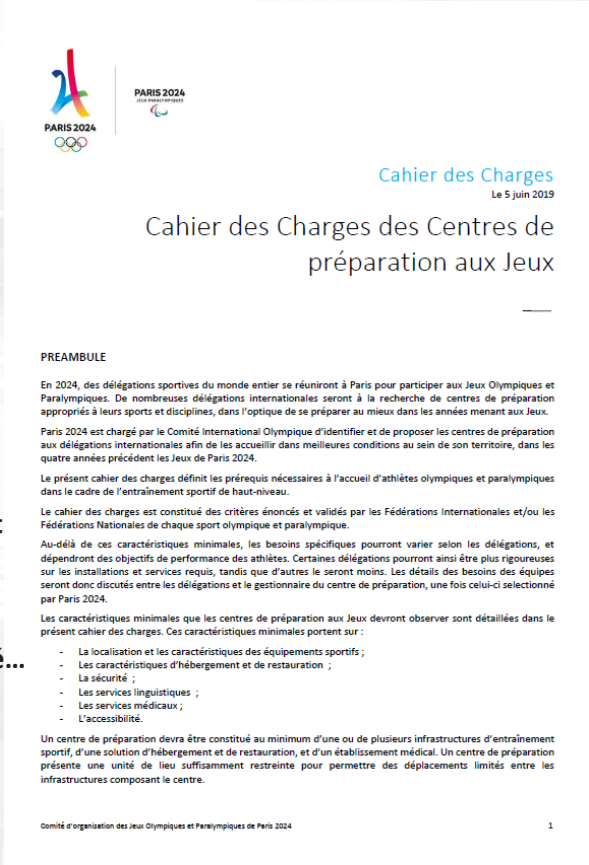

PARIS 2024

Cahier des Charges

Le 5 juin 2019

Cahier des Charges des Centres de préparation aux Jeux

PREAMBULE

En 2024, des délégations sportives du monde entier se réuniront à Paris pour participer aux Jeux Olympiques et Paralympiques. De nombreuses délégations internationales seront à la recherche de centres de préparation appropriés à leurs sports et disciplines, dans l'optique de se préparer au mieux dans les années menant aux Jeux.

Paris 2024 est chargé par le Comité International Olympique d'identifier et de proposer les centres de préparation aux délégations internationales afin de les accueillir dans meilleures conditions au sein de son territoire, dans les quatre années précédent les Jeux de Paris 2024.

Le présent cahier des charges définit les prérequis nécessaires à l'accueil d'athlètes olympiques et paralympiques dans le cadre de l'entraînement sportif de haut-niveau.

Le cahier des charges est constitué des critères énoncés et validés par les Fédérations Internationales et/ou les Fédérations Nationales de chaque sport olympique et paralympique.

Au-déla de ces caractéristiques minimales, les besoins spécifiques pourront varier selon les délégations, et dépendront des objectifs de performance des athlètes. Certaines délégations pourront ainsi être plus rigoureuses sur les installations et services requis, tandis que d'autres le seront moins. Les détails des besoins des équipes seront donc discutés entre les délégations et le gestionnaire du centre de préparation, une fois celui-ci selectionné par Paris 2024.

Les caractéristiques minimales que les centres de préparation aux Jeux devront observer sont détaillées dans le présent cahier des charges. Ces caractéristiques minimales portent sur :

- La localisation et les caractéristiques des équipements sportifs ;
- Les caractéristiques d'hébergement et de restauration ;
- La sécurité ;
- Les services linguistiques ;
- Les services médicaux ;
- L'accessibilité.

Un centre de préparation devra être constitué au minimum d'une ou de plusieurs infrastructures d'entraînement sportif, d'une solution d'hébergement et de restauration, et d'un établissement médical. Un centre de préparation présente une unité de lieu suffisamment restreinte pour permettre des déplacements limités entre les infrastructures composant le centre.

Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 1

Il faudra également être particulièrement attentif à :

- **La célébration des événements autour des JOP en organisant des « lives sites »**
- **La démultiplication des programmes pour valoriser les bienfaits du sport en matière d’éducation, d’inclusion, de santé…**
- **L’accompagnement des athlètes locaux**
- **La culture : en participant à l’olympiade culturelle 2024**
- **L’investissement dans les infrastructures : en rénovant ou en construisant des équipements sportifs de proximité**

Depuis plusieurs mois, les collectivités s’impatientent. Elles peuvent à présent enfin déposer leur dossier de candidature. Devenir centre de préparation est une belle opportunité de développement sportif, économique et touristique pour les territoires. En effet, les délégations étrangères, une fois leur base sélectionnée, resteront plusieurs mois sur place pour s’acclimater. Enfin, les communes sélectionnées et opérationnelles pourront accueillir les délégations dès 2021.

2.

Quels sont les objectifs pour une collectivité ?

S'appuyer, développer et mettre en valeur le milieu sportif local dans une dynamique olympique

> **Identifier une histoire sportive locale**

> **S'appuyer sur le milieu associatif, les clubs professionnels et les centres de formation**

> **Développer les équipements**

> **Mettre en valeur les animations et les manifestations**

Au-delà du label « Terre de Jeux », vous pourrez alors bénéficier de l'exceptionnelle vitrine que constituent les Jeux Olympiques et Paralympiques en utilisant leur charte graphique, profiter de la traversée de la flamme, prendre part à des animations nationales, etc.

Contribuer au développement économique de son territoire

> **Faire du sport un outil pour votre territoire**

> **Stimuler votre économie locale**

> **Accueillir une délégation étrangère : un vecteur d'attractivité majeur**

> **Relancer massivement le tourisme sur votre territoire**

> **Construire et/ou rénover des équipements sportifs**

> **Anticiper les axes de développement du tourisme sportif et optimiser les phases pré et post olympiques**

Construire un héritage à long terme

> Améliorer le cadre de vie des habitants
> Mettre le sport au service de la société : sport santé, sport bien-être, féminisation du sport, bien vieillir, sport au travail, sport dans les quartiers « Politique de la ville », éviter le décrochage sportif à l'adolescence etc.
> Construire un héritage à long terme pour l'environnement et la cohésion sociale
> Créer des emplois au-delà des besoins de l'événement

Valoriser le territoire et la culture locale

> Associer le territoire à l'histoire olympique Paris 2024
> Profiter de l'ambiance olympique pour que sports et culture résonnent développement durable
> Créer un engouement populaire local
> Contribuer à la création de projets politiques

S'associer à d'autres politiques territoriales voire nationales

> S'associer aux stratégies de développements des fédérations sportives et des acteurs et partenaires économiques locaux
> Education
> Urbanisme
> Santé
> Politique sociale, etc.

L'acquisition du label vous permettra de développer les activités physiques et sportives sous toutes ses formes, d'opter pour un marketing territorial adapté et d'étayer vos choix sportifs et vos stratégies politiques.

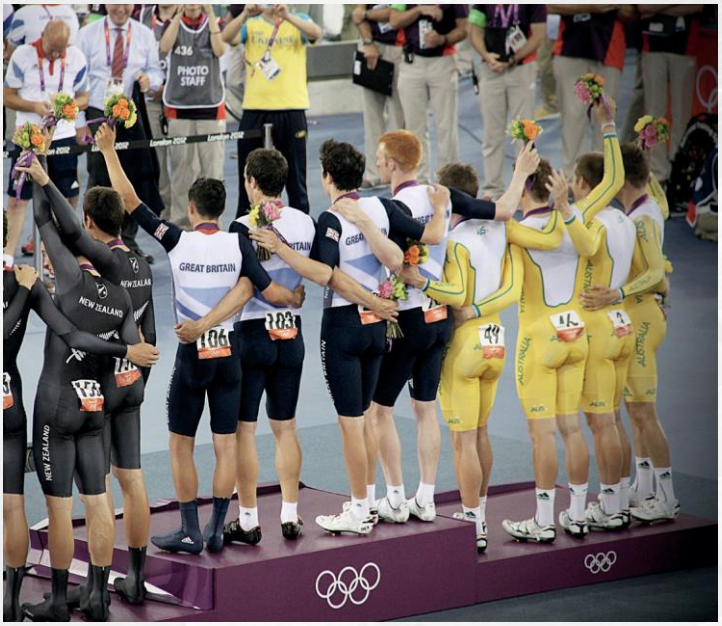
GREAT BRITAIN
NEW ZEALAND
PHOTO STAFF

3.

Comment SportColl peut vous accompagner ?

En unissant nos forces, SportColl est l'outil indispensable pour se donner toutes les chances de convaincre, construire et réussir son projet sportif local olympique.

Les études menées par l'Agence SportColl sont dirigées par Bruno Lapeyronie, titulaire d'un doctorat en socio-économie du sport. Maitre de conférences associé à l'Université de Montpellier depuis 2012 et ancien directeur des sports et de la jeunesse de différentes collectivités, dont la ville de Montpellier pendant 8 ans.
L'expérience de Bruno Lapeyronie au sein de collectivités territoriales de différentes tailles (de 20 000 à 300 000 habitants) et de services aux compétences diversifiées (sports, jeunesse, mais aussi tourisme, culture, emploi et logement), lui a permis d'acquérir une connaissance fine des questions liées au développement des pratiques sportives, aux équipements et aux événements sportifs.

Quels sont nos champs d'intervention ?

SportColl propose une offre de conseil qui s'articule autour de 5 domaines d'expertise :

- Développement de la pratique sportive
- Modernisation et réhabilitation des équipements sportifs
- Organisation des manifestations sportives
- Innovation politiques et définition de projet de mandat
- Changement structurel des services sportifs

Comment pouvons-nous vous aider ?

> Faciliter vos démarches administratives notamment dans la réalisation d'un dossier de candidature « Terre de Jeux » / « Centre de Préparation aux Jeux » suite à un prompt diagnostic

> Réaliser une mission de conseil reposant sur un audit complet et l'écriture de préconisations territoriales pour optimiser cette phase olympique

> SportColl aura un rôle de facilitateur : en incluant des phases de négociation, lobbying auprès des différentes instances (fédérations, ministère, clubs, collectivités territoriales) au sein de nos réseaux (sportifs, territoriaux, universitaires, prestataires et entreprises etc.) construits depuis des années.

SPORTCOLL Conseil

CONTACT : SPORTCOLL

64 rue Tiquetonne 75002 Paris

Tél. : 01 82 83 07 26

www.sportcoll.com